



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MARDI 5 JUILLET 2022

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

### **Délibération n° 56 - Elaboration d'une Charte du civisme**

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt neuf juin 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

#### Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

#### Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON  
Mme JARRET a donné procuration à Mme GALLAND-PLUMEJAULT  
M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU  
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY  
Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : M. BEASSE

**OBJET : Elaboration d'une Charte du civisme****EXPOSÉ**

Depuis de nombreuses années, la Ville de Châteaubriant développe des actions en faveur de la citoyenneté et du civisme afin de redonner du sens aux valeurs de la République, renforcer la cohésion sociale et développer le respect à l'égard de tous. Dans ce sens, il a, notamment, été proposé que la Ville adhère au dispositif du Service National Universel et au dispositif « Service Civique », ainsi qu'à l'Association des Maires pour le Civisme par délibération du 31 mars 2021. D'ailleurs, l'engagement de la Ville en matière de civisme s'est concrétisé par la mise en place du passeport du civisme à destination des élèves de CM2 dont la cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée le 30 juin 2022.

La Municipalité organise des temps forts en faveur de la citoyenneté et du civisme, telles que les semaines de la citoyenneté et du souvenir. A travers la diversité de ces actions, c'est bien une politique globale qui est développée afin de faire de Châteaubriant une ville où il fait bon vivre.

Cet engagement pour l'amélioration du cadre de vie ne peut se faire sans le soutien et la participation des Castelbriantais. Afin de garantir cet engagement, la Ville souhaite adopter une Charte du civisme qui invite à respecter nos obligations en tant que citoyen et donc à adopter des comportements permettant de faire société.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal que, dans le cadre d'une démarche de participation citoyenne, la Ville organise des ateliers citoyens, durant la Semaine de la Citoyenneté, afin d'associer les Castelbriantais à la rédaction de cette Charte du civisme.

**DÉCISION**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) De prendre acte de l'élaboration d'une Charte du civisme pour la Ville de Châteaubriant ;
- 2) D'organiser des ateliers citoyens pour la rédaction de cette Charte du civisme ;
- 3) D'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution la délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 5 juillet 2022

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-19-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Le Maire,  
Alain HUNAULT



Mis en ligne le 7/07/2022

Le secrétaire de séance,

ry BEASSE

Le Maire,

Alain HUNAULT

